

Rapport Moral

L'année 2022, l'année de la « libération » d'un contexte COVID qui nous aura bien perturbés. Cela aurait pu signifier un retour à la « normale » dans notre organisation, notre fonctionnement, notre vie associative. Certes, pour ce qui est de nos différents accueils, nous avons retrouvé une certaine sérénité et le plaisir de se retrouver, sans restriction ou autre protocole sanitaire, et cela a fait beaucoup de bien !

Pour autant, pour le Conseil d'Administration, le Bureau et les salariés, 2022 a plutôt été synonyme de plus de travail, de réflexion et d'évolution. Depuis sa création en 2015, assez récente finalement, on ne peut pas dire que PHARE ait vécu un exercice normal. Entre les expérimentations et le développement d'activités, PHARE n'a jamais eu un rythme de croisière ou un exercice de référence. C'est aussi cela qui fait que nous continuons d'avancer collectivement, sans cesse.

PHARE est aujourd'hui un acteur incontournable dans les champs de l'enfance, de la jeunesse et du lien social sur le territoire. Il nous faut travailler pour être reconnu comme tel auprès des habitants de la Hague.

Le déménagement prévu de nos bureaux administratifs dans la seconde partie de l'école des Bizeaux sur St Germain des Vaux devrait faciliter ce travail. Cela devrait également être un bon levier pour approfondir la notion d'intergénérationnalité, un élément que nous souhaitons prioriser à travers notre projet associatif.

En 2022, nous sommes passés de 7 à 13 salariés. Cela demande nécessairement un accompagnement et un suivi plus important, le bureau a pris la mesure de cette mission.

Notre développement est tel que cela demande davantage d'implication et de présences. C'est pourquoi nous avons besoin de nouvelles forces vives pour faire fonctionner et avancer l'association.

Un début d'année sur les chapeaux de roues

Une nouvelle équipe, une nouvelle organisation à trouver

Pour rappel, il y a eu du changement au sein de l'équipe salariée et au sein du Bureau de l'association. Pauline VALISI est arrivée sur le poste de référente MJ début novembre 2021. Annie DESCAMPS a pris ses fonctions de trésorière fin 2021 et Julien MAZE occupe le poste de coordinateur depuis le 6 décembre 2021. La fin d'année 2021 a permis aux arrivants de prendre leurs marques et la mesure des fonctions qui leur incombent.

Dès le retour des vacances de Noël, le travail au bureau de l'association a rencontré quelques problématiques. En effet, Nathalie Faquet, secrétaire comptable de l'association, a été arrêtée quatre mois suite à un accident domestique. Dès lors, nous avons dû procéder au remplacement de Nathalie afin d'avancer sur le bilan comptable 2021.

Ces quelques mois ont également obligé Annie et Julien à se réapproprier certains outils, à en créer des nouveaux dans l'optique de pouvoir avancer et améliorer des procédures, d'autant que cette période était centrée sur un développement et donc des aspects RH et comptables. La convention collective de l'Animation a également revu les grilles de qualification et un travail autour des fiches de poste a permis de (re)définir les missions de chacun et de clarifier les choses.

Des opportunités liées aux évolutions sur le territoire

Suite à un questionnaire destiné aux habitants de la Hague, la mairie de la Hague a pris la décision de repasser à la semaine de 4 jours. Cela implique la disparition des TAPS sur le territoire et l'absence de temps scolaire sur la journée du mercredi.

C'est dans ce cadre que la mairie a également souhaité se décharger des accueils périscolaires dont elle avait la gestion et proposer ceux-ci aux associations jeunesse présentes sur le territoire.

Suite à cette proposition, l'association PHARE s'est prononcée à travers son CA le 4 février 2022. Pour permettre aux membres du CA de prendre une décision éclairée, plusieurs scénarios ont été présentés avec des éléments saillants (masses et charges salariales, types de contrat, les aspects positifs et les points de vigilance). Suite à de nombreux échanges, décision a été prise de se proposer pour récupérer la gestion des sites périscolaires d'Omonville-La-Rogue, d'Auderville/Jobourg et d'étendre l'accueil du mercredi à la journée complète sur Omonville-La-Rogue tout en poursuivant nos accueils sur les temps de vacances scolaires.

Un projet de développement qui a impliqué beaucoup de travail en peu de temps

Dès lors que la reprise des temps périscolaires a été actée, il a fallu se projeter rapidement sur une organisation et une préparation concrète, à la fois pour permettre à l'association d'être prête en temps et en heure mais

également pour répondre aux demandes de la mairie de la Hague concernant notamment les budgets prévisionnels.

La construction des budgets n'a pas été évidente. En effet, les différents éléments à prendre en compte étaient très nombreux et certains n'étaient pas en notre possession car nous n'avions pas d'historique concernant les nouveaux sites repris. Nous avons donc composé en faisant pour le mieux. Les différents prévisionnels ont été communiqués à la mairie dans le temps imparti.

Dans les projections, nous avons été vigilants à privilégier des contrats attractifs. Nous avons prioritairement proposé les postes à temps complet aux salariés déjà présents au sein de l'association ainsi qu'aux personnes, embauchées jusque lors par la commune, présentes sur Jobourg et Auderville.

Les difficultés de recrutement inhérentes au secteur de l'animation ainsi que la période de plein emploi n'ont pas facilité les choses. Au regard du nombre de personnes nécessaires, nous avons essayé d'anticiper le plus possible.

Dès le mois d'avril, nous avons publié des appels à candidature via Pôle Emploi. Nous nous sommes également rapprochés d'autres personnes en utilisant notre réseau, pour les rencontrer lors d'entretiens et leur proposer des postes.

Finalement, nous avons réussi à recruter la quasi-totalité de l'équipe avant les vacances d'été (5 personnes). Ce n'est que début octobre, avec le recrutement d'une dernière personne, que nous avons réussi à compléter nos équipes.

Concrètement, ce travail nous a beaucoup monopolisés jusqu'à l'été ce qui a réduit notre possibilité de travailler sur d'autres choses.

La Maison des Jeunes

L'arrivée d'une nouvelle personne au poste de référente MJ....

Comme évoqué ci-dessus, Pauline VALISI est arrivée sur le poste de référente MJ en novembre 2021 dans le cadre d'un CDD de 6 mois. La MJ a retrouvé une ouverture « normale » dès le mois de décembre, à savoir les mercredis après-midi, les samedis après-midi et quelques vendredis soir pour des soirées thématiques. Malgré la fermeture de 3 mois en 2021 et le temps pour Pauline de prendre ses marques, les jeunes ont repris peu à peu possession des lieux. Les projets et les activités, toujours à l'initiative des jeunes, ont rythmé le début d'année 2022.

Voici quelques exemples de ce qui a pu être organisé sur le premier semestre 2022 :

- Journée à Bayeux Aventure (Merci à Francis d'avoir assuré la conduite du minibus sur cette journée)
- Randonnées
- Mario-Kart dans la vraie vie
- Sortie à Cherbourg
- Coup de jeune à la MJ (Repeindre le bar et la table basse)
- De nombreux repas partagés (midis et soirées)
- Bubble foot/Laser Game/Bowling
- Archery Tag
- Atelier Henné avec l'Ecole de Preeti

... complétée par l'arrivée d'un nouvel animateur MJ

Au regard des effectifs et de la reprise d'activités de la MJ, il était nécessaire de recruter une seconde personne sur un poste d'animateur.

Mathis DUFOR a pris son poste d'animateur MJ en CDI au début du mois de février avec une période d'essai de 2 mois.

Le départ de Pauline suivi de l'arrivée de Florian FAUCON sur le poste de direction de la MJ

Pauline VALISI n'a pas souhaité donner suite à son CDD lorsque celui-ci est arrivé à échéance (30 avril), une décision qui a fait suite à des remises en question pour raisons personnelles. Ce fût un nouveau coup dur pour le groupe de jeunes. Pour autant, nous leur avons affirmé notre volonté de retrouver une nouvelle personne sur ce poste rapidement. Un appel à candidature a été communiqué via Pôle Emploi dès le début du mois d'avril. Les entretiens qui ont suivi nous ont permis de recruter Florian FAUCON qui est arrivé le 1^{er} juin sur le poste de directeur MJ.

La MJ n'a pas complètement fermé ses portes au mois de mai. Mathis a assuré des ouvertures (sur place uniquement) les mercredis et les samedis après-midi pour maintenir la relation avec les jeunes et proposer des temps d'activités.

Florian est arrivé sur une période plutôt chargée. En effet, il a fallu simultanément qu'il prenne ses marques, qu'il apprenne à connaître les jeunes, qu'il finalise le projet de départ en mini-camps et qu'il prévoit, avec les jeunes, le reste du programme de l'été.

Son arrivée a demandé de l'adaptation de sa part et de la part des jeunes. Les deux départs précédents ont logiquement fait douter le groupe d'adolescents quant à l'implication d'une nouvelle personne sur ce poste. Le démarrage rapide des vacances et le départ en séjour ont facilité l'interconnaissance et les relations.

Mathis est resté sur le poste d'animateur MJ jusqu'à la fin du mois de juillet. Avec du recul, il s'est avéré que le public enfant (3-11 ans) semblait lui convenir davantage. De fait, nous l'avons positionné sur le pôle enfance à partir du mois d'août.

Mathis ayant basculé sur le pôle enfance, il nous a fallu retrouver quelqu'un pour le remplacer sur la MJ. Par conséquent, nous avons recruté Océane Guilloux en CEE (Contrat Engagement éducatif) de la fin juillet au 29 août 2022 pour ensuite la prolonger en CDD du 30 août au 16 décembre 2022.



Crédit Photo PHARE

Le projet d'autofinancement

A l'instar des années précédentes, les jeunes ont souhaité s'investir dans un projet d'autofinancement pour alléger le coût du séjour de l'été. Ils ont décidé de retrousser leurs manches en proposant aux habitants de la Pointe de nettoyer leur voiture (CarWash). Sur deux journées, une vingtaine de personnes sont donc venues déposer leurs véhicules en précisant si elles souhaitaient un lavage extérieur et/ou intérieur. En contrepartie de ce service, les personnes donnaient ce qu'ils souhaitaient... et elles se sont montrées plutôt généreuses !

Les jeunes et l'équipe ont été vigilants dans le choix des produits utilisés. En effet, ils ont privilégié des produits naturels tels que le savon noir ou le vinaigre blanc qui se sont avérés tout aussi efficaces.

Le groupe de jeunes a ensuite échangé sur l'utilisation de l'argent récolté. *Seuls les jeunes qui ont participé au Carwash pourront en bénéficier? L'utilise-t-on pour réduire le coût du séjour? Part-on sur une répartition en fonction de l'implication de chacun...* Autant de questions qui ont donné l'occasion de débattre sur les notions de solidarité, de partage ou encore de collectif.

Finalement, il a été décidé que la recette récoltée permettrait de financer un repas au restaurant dans le cadre du séjour organisé sur le mois de juillet.

Le séjour à Pont D'Ouilly



Les jeunes ont une nouvelle fois choisi leur lieu de destination après avoir effectué quelques recherches. Leur choix s'est porté sur Pont D'Ouilly, une base de loisirs située en Suisse Normande qui propose de nombreuses activités en milieu naturel (canoé kayak, vtt, grimpe d'arbres...). Le programme de la semaine a été organisé en concertation avec les jeunes et l'équipe d'animation.

Au final, ce sont 14 jeunes (sur les 16 places possibles) qui sont partis du 18 au 22 juillet. L'équipe était constituée de 3 personnes : Florian (directeur de la MJ), Mathis (animateur MJ) et Brittany (animatrice embauchée en CEE pour 15 jours).

Nous remercions l'association HVL pour le prêt d'un marabout.

D'autres propositions, sorties, projets, activités sur le second semestre 2022

Les plannings, pensés et construits avec les jeunes ont une nouvelle fois été riches et variés. Le fait d'avoir deux personnes en capacité de conduire le minibus a largement contribué à cette diversité.

Voici quelques exemples de ce qui a pu être proposé :

- Randonnée à vélo
- Light Painting
- Soirée années 80
- Sorties en ville
- Initiation au Pop-Up / Street Art
- Journée à Paris (Cité des Sciences)
- Sortie à la patinoire de Caen et restaurant
- Sortie D Day
- Soirée bowling
- Sortie accrobranche avec le centre de loisirs
- Ateliers cuisine
- Construction de mobilier en palettes



Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive. La MJ, c'est aussi du temps passé ensemble à discuter, jouer, partager, écouter...

Une nécessaire réflexion autour de l'attractivité de la MJ

Cela fait maintenant quelques années que le même groupe de jeunes s'implique dans la vie de la MJ. Ces derniers arrivent désormais à un âge où les attentes et les besoins s'éloignent petit à petit de ce que peut offrir l'accueil au sein de la MJ, ils ne seront pas amenés à la fréquenter encore très longtemps. De plus, l'instabilité liée aux postes de direction et d'animation interfère sur des projections à moyens et longs termes de la part des jeunes. Face à ce constat, il est apparu essentiel d'anticiper pour faire en sorte que de nouveaux jeunes puissent découvrir la MJ et la fréquenter régulièrement.



Florian a travaillé sur un outil de communication (flyer) qui a été distribué dans des boîtes aux lettres du territoire de la Pointe (Omonville, St Germain). Il a également fait du porte-à-porte pour se présenter et parler de la MJ. Concrètement, cette démarche a permis à 3 jeunes supplémentaires, âgés de 12 ans, de venir très régulièrement à la MJ à partir du mois de septembre. Le boîtage et le porte-à-porte devront être poursuivis sur les autres communes déléguées afin de toucher davantage de public. De fait, malgré ce travail de communication, l'essentiel des jeunes fréquentant la MJ habite Omonville la Rogue.

Pour permettre à tous les jeunes d'être accueillis sur la MJ, l'équipe, sur demande, organise des tournées en minibus pour aller chercher les jeunes qui en auraient besoin et les ramener.

Depuis la rentrée de *Crédit Photo PHARE* septembre 2022, un travail est également engagé sur les temps d'animation du midi en période scolaire. Les vendredis et certains jeudis, Florian mange avec les enfants qui fréquentent l'école d'Omonville. Les plus âgés, ceux qui sont amenés à entrer au collège l'année suivante, sont invités à participer à des activités dans la MJ. Cela permet à la fois de faire connaissance, d'établir des relations, mais aussi de se familiariser avec un nouveau fonctionnement. Ces temps sont très appréciés des enfants, gageons que cela puisse susciter l'envie de poursuivre leur participation par la suite.

Les 11-17 ans, une seule tranche d'âge mais des attentes différentes

Au regard des retours des jeunes et de l'équipe, il est apparu que les 11-17 ans n'attendent pas forcément la même chose de la MJ. Si les plus âgés s'orientent davantage sur des projets, des besoins de discussions liées à leurs préoccupations de jeunes adultes, les plus jeunes, dans une phase de transition avec le centre de loisirs, sont encore principalement dans une recherche d'activités et de jeux.

Afin de prendre en considération ces éléments et de permettre aux jeunes de s'y retrouver un peu plus, une réflexion est initiée autour de temps d'accueils différenciés pour les 11-14 ans et les 15-17 ans. Cela ne veut pas

dire que des créneaux seront réservés pour une tranche d'âge spécifique. Il s'agit plutôt de réfléchir les différents accueils pour répondre de manière efficiente aux besoins du public concerné. Nous pensons que cela pourrait aider à fidéliser de nouveaux arrivants et à permettre aux « grands ados » d'avoir envie de fréquenter la MJ plus longtemps.



Crédit Photo PHARE

Quelques chiffres pour l'année 2022

Fréquentation MJ depuis 2018			Moyenne heures/jeunes
2018	5818 h	41 jeunes différents	141,9 h
2019	4232 h	38 jeunes différents	111,3 h
2020	4029 h	29 jeunes différents	138,9 h (avec données reconstituées CAF)
2021	2256 h	32 jeunes différents	70,5 h (avec 2 mois de fermeture)
2022	3107 h	30 jeunes différents	103,6h

Malgré les aléas de cette année, l'équipe de la MJ a réussi à maintenir un nombre constant de jeunes. Le temps de fréquentation est également plus important que l'année précédente.

sur 2022, la parité était parfaite avec 50% de garçons et 50% de filles.

Nous espérons que cette dynamique se confirmera sur les prochains exercices.

Le Pôle Enfance

Pour rappel, avant la rentrée de septembre 2022, le Pôle Enfance se déclinait sur des accueils en centre de loisirs sur les mercredis après-midi en périodes scolaires et sur les vacances (hormis Noël).

Ce Pôle s'est largement développé à partir de septembre 2022 avec l'augmentation des accueils dont nous avons désormais la gestion. En voici la liste :

- Accueil le mercredi en journée complète sur le centre de loisirs d'Omonville-La-Rogue
- Accueils périscolaires (matin, midi et soir) sur le site d'Omonville-La-Rogue, d'Auderville et accueil périscolaire (matin et soir) sur Jobourg
- Accueils sur toutes les vacances scolaires (hormis Noël) sur le centre de loisirs d'Omonville-La-Rogue
- Intervention dans le cadre du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) sur les sites d'Auderville et Jobourg

Ce développement a demandé une équipe plus conséquente pour respecter les taux d'encadrement et assurer des accueils de qualité. Le Pôle Enfance est donc passé de 2,58 à 8,26 ETP (Equivalent Temps Plein).

Afin de pouvoir faire une comparaison cohérente et permettre de comprendre les changements inhérents à notre développement, plusieurs périodes seront prises en compte.

Les données qui vont suivre sont rattachées exclusivement à la période scolaire 2021-2022 (de septembre à août).

Sur cette période, 99 enfants différents ont été accueillis au sein du centre de loisirs (mercredis après-midi et vacances), soit 20 de plus que l'exercice précédent. Au total, ce sont 67 familles qui nous ont fait confiance.

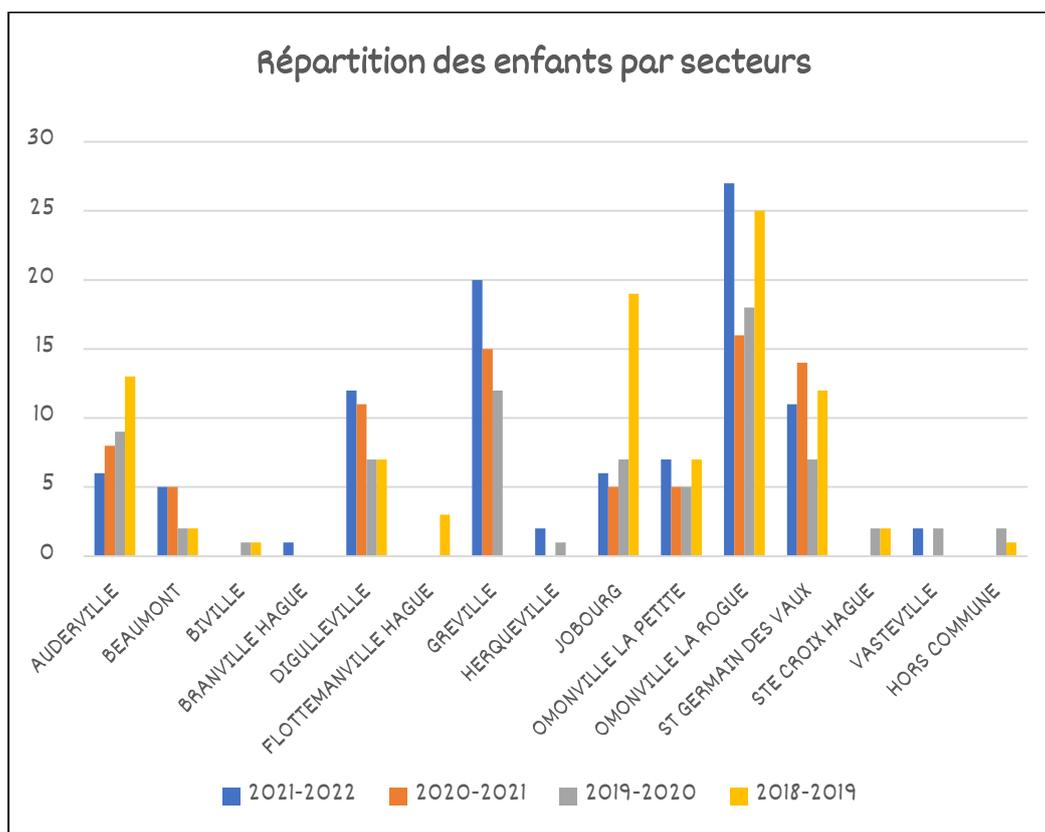


Crédit Photo PHARE

La « sortie » de la crise sanitaire explique pour une partie cette augmentation. La levée des protocoles et la diminution des risques de propagation ont certainement permis aux enfants de retrouver les chemins des accueils collectifs avec moins d'appréhension de la part des familles.

Pour autant, certains points de vigilance ont demeuré (précaution quant à la désinfection, prise en compte du moindre symptôme...) sans que cela n'impacte véritablement notre fonctionnement. Ce fût un réel plaisir pour les enfants de ne plus se poser la question « dans quel groupe je vais me retrouver » ou encore « vais-je pouvoir jouer avec mes copains ».

Que ce soit sur les mercredis ou les vacances, nous avons retrouvé une organisation quasi normale.



Le graphique ci-dessus illustre bien la remontée des effectifs. Les enfants issus d’Omonville La Rogue, Gréville et Digulleville sont toujours surreprésentés. Le constat est en revanche le même que l’année précédente pour les enfants habitant sur Jobourg, Auderville et Saint-Germain des Vaux qui voient encore leur représentation stagner ou diminuer.

Zoom sur les mercredis Récré’Actifs

sur l’exercice 2021/2022, l’association Phare a organisé et géré l’accueil du mercredi après-midi sur le site d’Omonville au sein de l’espace périscolaire et d’une partie de l’école (salles mises à disposition).

Nous avons également géré le temps d’accueil du midi (12h00-12h30) sur le site périscolaire de Jobourg. Sur l’exercice précédent, la mairie avait mis à disposition un agent pour gérer ce temps d’accueil. Il s’agissait d’accueillir les enfants dont les parents n’étaient pas présents lors de la descente du bus. Concrètement, les seuls moments où des enfants ont été accueillis cette année, c’était pour palier des retards de parents. Nous n’avons aucune inscription sur ce créneau.

Les effectifs sur les mercredis ont fluctué tout au long de l’exercice. Entre septembre 2021 et février 2022, la moyenne des effectifs était de 13,6 enfants. Entre mars et juin, cette moyenne est passée à 18.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution :

- La sortie progressive d’une situation sanitaire (COVID) qui a certainement allégé certaines appréhensions de la part des familles

- Un travail de la part de l'équipe pédagogique autour de différents projets, des conditions d'accueil qui porte ses fruits au fur et à mesure

Au-delà du simple moyen de garde, l'accueil du mercredi permet une réelle coupure dans la semaine pour les enfants. En pratique, nous retrouvons un fonctionnement qui s'apparente davantage à celui des vacances que celui du périscolaire sur les journées d'école. L'aménagement, l'organisation sont pensés de telle sorte que les enfants puissent prendre le temps, décider des activités auxquelles ils souhaitent participer.

Nous avons continué à proposer un système de navette permettant ainsi à certaines familles non véhiculées



Crédit Photo PHARE

d'inscrire leurs enfants. Les communes déléguées de Jobourg, Auderville, Saint Germain des Vaux, Omonville La Petite et Digulleville sont desservies. Sur l'exercice 2021-2022 c'est une quinzaine d'enfants qui a pu bénéficier de ce service. Pour assurer ces transports, nous avons utilisé le minibus mis à disposition par la mairie de la Hague.

Le projet Géoparc

Suite à l'appel à projet Géoparc lancé par la Mairie de La Hague, PHARE a souhaité y répondre à travers un projet intitulé « Herbière de chez nous » sur l'exercice 2021-2022. Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Sensibiliser le public aux enjeux de la conservation du patrimoine naturel
- Accompagner les enfants dans la découverte du territoire de la Hague par le biais d'acteurs locaux
- Créer, développer et valoriser des partenariats avec des acteurs du territoire en lien avec sa découverte

Ce projet s'est tenu sur les cycles 4 et 5 des mercredis Récré'Actifs et était destiné aux enfants âgés de 6 à 10 ans.

Lors de ce projet, les enfants ont pu fabriquer une presse à fleurs et ont réalisé une exposition à la mairie de la Hague autour de la faune et la flore locale. Pour aboutir à cette réalisation, plusieurs rencontres/visites ont été organisées sur les mercredis :

- Rencontre avec Anne LEBOULENGER (Manoir du Tourp)
- Rencontre avec Sébastien HOUILLER du SYmel
- Rencontre avec Marie-Léa TRAVERT du GONm
- Rencontre artistique avec Marie-Noëlle MROZEK



Crédit photo PHARE

Les mercredis ont également été rythmés par des activités de découverte de la Hague avec Jean-François MILLET pour support. Des après-midis ont donc été consacrés à des promenades, des jeux, des visites autour de cette thématique durant les cycles 1 et 2.

L'accueil du mercredi s'inscrit dans le Plan Mercredi. A ce titre, notre projet est complémentaire des autres temps éducatifs et nous nous sommes attachés à développer des actions variées sur notre territoire d'intervention. Nous avons focalisé nos activités à l'échelle de la Pointe de la Hague avec la découverte de notre environnement proche et des ressources culturelles et artistiques qu'il regorge. Ainsi, des artistes du territoire sont intervenus sur les mercredis, permettant aux enfants de s'initier à des pratiques spécifiques (gravures, peintures à la manière de...).

L'accueil des enfants en situation de handicap

Nous avons été sollicités par deux familles pour l'inscription de leurs enfants qui sont atteints de troubles autistiques. Nous avons pris le temps d'échanger avec les parents afin de vérifier que nous étions en capacité de pouvoir accueillir leurs enfants dans les meilleures conditions possibles et avoir connaissance de la conduite à tenir pour les accompagner au mieux. Après une période de test, les enfants en question ont participé régulièrement aux accueils du mercredi. Nous n'avons pas rencontré de problématiques particulières. Pour l'un d'entre eux, l'accueil s'est également poursuivi sur des temps de vacances.

Quelques chiffres

Evolution fréquentation mercredis Récré'Actifs				
	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Nombre d'enfants inscrits	57	30	41	57
Nombre d'heures de présence	3503	2117	2407	4185

A la lecture de ce tableau, nous pouvons remarquer qu'en 2021-2022 est inscrit le même nombre d'enfants que lors de l'année 2018-2019, soit 57. Pour autant, le nombre d'heures de présences n'est pas le même selon ces deux années. De fait, il y a davantage d'heures de présence en 2018-2019 qu'en 2021-2022.

Zoom sur les vacances scolaires

Sur l'exercice 2021/2022, l'association PHARE a organisé et géré l'accueil extrascolaire sur le site d'Omonville La Rogue au sein de l'espace périscolaire et d'une partie de l'école (salles mises à disposition). Le centre de loisirs a ouvert ses portes sur les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été (juillet et août).



Crédit Photo PHARE

Les protocoles sanitaires (masque, gel hydroalcoolique, non brassage des groupes...) étaient encore en vigueur à l'automne. Cela n'a pas posé de problèmes particuliers puisque les enfants, comme l'équipe pédagogique étaient habitués à l'exercice. Pour autant, il est certain que ces protocoles ont limité le champ des possibles et nous ont restreints dans nos organisations.

A partir des vacances d'hiver, les protocoles se sont largement assouplis, nous permettant de reprendre un fonctionnement plus modulable, plus cohérent avec ce que nous souhaitons défendre sur nos séjours. En effet, nous partons du principe que les enfants ont toute leur place dans la construction de leurs vacances. Aussi, nous leur permettons de choisir, de décider et d'évoluer plutôt librement au sein de notre accueil. Les enfants peuvent donc participer à diverses activités dans des lieux différents en fonction de leurs envies. Des espaces à thèmes (construction, jeux de société, bricolage, jardinage, peinture...) sont aménagés et utilisables selon les projets et envies de chacun.

Nous considérons que le centre de loisirs est un lieu qui permet de développer l'éducation non formelle sur de multiples aspects. Nos séjours ont permis aux enfants, à notre échelle, d'appréhender la notion de collectif (prendre en compte l'autre, faire des consensus, partager un projet).



Nous sommes vigilants à ce que l'aménagement de la structure soit repensé et travaillé de telle sorte que les enfants fassent bien la différence entre les différents temps et se sentent davantage en vacances (création d'univers sur des thématiques, autres dispositions pour « casser » les habitudes...). Cela passe également par des postures et des pratiques pédagogiques qui favorisent l'esprit de vacances et de liberté. Prendre le temps, être moins pressé dans le quotidien, avoir accès à plus de possibilités, privilégier les sorties extérieures, moins cloisonner les groupes, avoir la possibilité de ne rien faire...

Crédit photo PHARE

Sur chaque période de vacances, nous recrutons des animateurs/rices volontaires en Contrat Engagement Educatif. Cela permet à la fois de compléter nos équipes, de permettre à des jeunes (la

plupart du temps issus du territoire) de prendre des responsabilités et d'amener du sang neuf dans les réflexions et la mise en place d'activités. Nous avons également embauché Suzy Lemonnier et Valérie Digard en CDD. Ces dernières ont rejoint notre association en CDI en septembre 2022.

Nous continuons de réfléchir sur la fidélisation des jeunes animateurs qui viennent travailler chez nous. Par exemple, nous avons financé, par le biais d'Uniformation, un stage de perfectionnement BAFA pour une animatrice. Cela nous a permis d'assurer un poste de titulaire BAFA pour 5 semaines sur l'été.

Les différents projets menés pendant les vacances

▪ Les Jeudis de la Culture

L'équipe du centre de loisirs a développé un projet autour de la culture et de l'ouverture au monde et à son environnement proche. Aussi, les « jeudis de la culture », initiés sur l'été 2021 (et poursuivis sur 2021/2022) ont permis de mettre en place et de faire vivre plusieurs activités artistiques, de visiter des lieux particuliers, de susciter la curiosité et de découvrir les richesses du territoire. Nous avons notamment travaillé en partenariat avec le Manoir du Tourp et la Maison Millet autour d'activités diverses et variées.



Crédit photo PHARE

Des ateliers artistiques ont été mis en place sur les périodes de vacances avec des artistes du territoire :

- Atelier marionnettes avec la Compagnie Carda'môme
- Atelier gravure avec Marylise AILLET
- Atelier « Inventons un tableau » avec Stephan CAVELIER
- Visite de l'atelier de Dominique LEDENTU autour de sculpture avec des déchets de la mer

Certaines œuvres, réalisées par les enfants et les artistes ont pu être exposées sur le centre de loisirs.

Deux spectacles sont venus clore la saison des jeudis de la culture sur l'été avec la représentation d'une troupe théâtrale en juillet (Compagnie du Phoenix) et l'intervention d'une conteuse, Krystin VESTERAÄLEN.

Les jeudis de la culture ont été fortement appréciés par les enfants et les familles avec une moyenne de 30 participants. Cette réussite nous incite à pérenniser ces actions et à continuer de les développer.

▪ Initiation aux sports innovants

Sur l'ensemble des périodes de vacances, les journées du mardi étaient dédiées aux sports innovants. Ainsi, nous avons permis aux enfants de s'initier ou découvrir de nouvelles pratiques sportives (tir à l'arc, tchoukball, archery tag...). Certaines de ces activités ont pu être organisées en partenariat avec le service des sports de la Hague.

- **La sortie à Tatihou**



Crédit photo PHARE

Pour rappel, PHARE a pour objectif de développer l'intergénérationnalité sur son territoire. Dans ce cadre, une sortie sur l'île de Tatihou a été organisée sur le mois de juillet et a permis à trente-trois enfants du centre ainsi qu'à dix adhérents de l'Espace de Convivialité de St Germain des Vaux de partager cette journée. Les retours sont unanimes, ce type d'activité est à développer et à refaire !

- **Et tous les autres**

Les vacances ont également été l'occasion de sensibiliser les enfants au handicap. Ils ont pu découvrir la langue des signes et se sont entraînés à signer. L'engouement autour de cette sensibilisation était prégnant, ce qui nous incite à réitérer l'expérience et pourquoi pas, faire appel à un intervenant extérieur pour approfondir le sujet.



Crédit Photo PHARE

Des ateliers bricolage ont pu être mis en place. Réfléchir à un projet, préparer le matériel nécessaire, manier une scie, utiliser une perceuse, poncer, assembler... autant de compétences qui ont été travaillées lors de ces ateliers (construction de meubles en palettes, chaise longue...).

Sur l'été 2022, l'équipe pédagogique a proposé la création d'un jardin sensoriel sur le centre et a accompagné les enfants dans son élaboration. Positionnement de bacs à fleurs, installation d'un récupérateur d'eau, plantation de fleurs et plantes aromatiques... les enfants s'en sont donnés à cœur joie. Ce jardin sensoriel est support dans la vie quotidienne du centre pour sensibiliser notre

public au gaspillage et à l'utilisation des déchets. Par exemple, afin de ne pas gaspiller l'eau des pichets en fin de repas, celle-ci était reversée dans le récupérateur afin de pouvoir la réutiliser pour l'arrosage. Un composteur est également envisagé pour permettre aux enfants de s'initier au compostage.

D'autre part, nous avons mis en place, sur l'été, deux bivouacs. Il s'agit d'une nuit sous tente, à proximité, ce qui permet d'expérimenter un premier départ de la maison. Ces bivouacs ont rencontré le succès escompté ! Notre implantation géographique nous permet de bénéficier de la promiscuité du terrain de camping communal, ce qui facilite



Crédit photo PHARE

grandement ce type de proposition. Si le premier bivouac s'est effectivement tenu sur le camping, le second a dû être installé dans une salle compte tenu de la médiocrité de la météo. Pour autant, cela n'aura pas perturbé le groupe d'enfants !

Pour finir, la situation sanitaire nous le permettant à nouveau, nous avons organisé des journées porte ouverte au début et à la fin de l'été. La première a permis à une quinzaine de familles de découvrir le centre, échanger avec l'équipe d'animation et de prendre connaissance des activités qui allaient être proposées pendant les grandes vacances. La seconde était plus festive et a rassemblé 32 familles. Ce temps était consacré à une rétrospective de l'été agrémentée d'une exposition de certaines œuvres réalisées dans le cadre des jeudis de la culture.

Quelques chiffres

Evolution fréquentation vacances scolaires				
	2021-2022	2020-2021 sans les vacances de printemps	2019-2020 sans les vacances de printemps	2018-2019
Nombre d'enfants inscrits	84	76	73	92
Nombre d'heures de présence	11842	9726	7322	8600

Nombre de présences enfants réelles par type d'accueil et par année				
Type d'accueil	2021-2022 (62 jours)	2020-2021 (59 jours)	2019-2020 (56 jours)	2018-2019 (49 jours)
Matinée avec repas	61	51	44	25
Matinée sans repas	55	75	41	47
Après-midi avec repas	32	34	12	44
Après-midi sans repas	98	125	123	257
Journée sans repas	14	38	29	43
Journée avec repas	1222	938	707	801
Accueil complémentaire matin	347	299	130	149
Accueil complémentaire soir	348	205	124	81
Total sans les accueils comp	1482	1261	956	1217
Moyenne des présences par jour	23,9	21,3	17,1	24,8
Part des journées avec repas	82%	74%	73%	66%

Ces 2 tableaux mettent en lumière plusieurs éléments :

- L'exercice 2018-2019 était notre première année d'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances. Cette première année avait bénéficié d'une fréquentation très honorable. Cela s'explique principalement par l'aspect « nouveauté » et l'idée que les familles ont souhaité tester cette nouvelle proposition d'accueil.
- Lors de l'année 2019-2020, la part des journées avec repas a diminué à 17%. Le contexte de la Covid et la fermeture lors des vacances de printemps peuvent expliquer cette diminution. Pour autant, cette part augmente de nouveau en 2020-2021 (21.3%) - malgré une nouvelle fermeture aux vacances de printemps - jusqu'à atteindre 23.9% en 2021-2022. Cela exprime vraisemblablement une confiance de la part des familles et une compréhension quant à l'utilité d'inscrire les enfants en journée complète.
- Les différents modes d'accueil proposés sont toujours plébiscités, ce qui démontre un besoin sur le territoire.
- Les accueils complémentaires du matin et du soir sont de plus en plus utilisés. Il semble donc que ces accueils répondent également à un besoin des familles.
- Les exercices 2020-2021 et 2019-2020 ont été impactés en termes de fréquentation. Les fermetures sur certaines périodes de vacances suite aux confinements annoncés en sont principalement la cause (10 jours de fermeture au printemps 2020 et printemps 2021).
- Nous retrouvons, sur 2021-2022, une fréquentation qui repart à la hausse et qui tend à rattraper celle de 2018-2019.



Crédit Photo PHARE

Le Pôle Enfance à partir de la rentrée de septembre 2022

Le Pôle Enfance s'est largement développé depuis septembre 2022 suite au passage à la semaine de 4 jours et à notre reprise des temps périscolaires sur Omonville La Rogue et sur le RPI de Jobourg/Auderville.

Cette évolution a demandé un important travail de (ré)organisation. Nécessairement, cette nouvelle organisation a imposé un temps de rodage et d'adaptation plus ou moins important en fonction des accueils concernés.

Les équipes d'animation ont-elles aussi évolué et de nombreux recrutements ont été effectués pour répondre aux taux d'encadrement et assurer un fonctionnement serein. Ce ne sont pas moins de 7 nouvelles personnes qui ont été embauchées.

Afin de préparer au mieux cette rentrée et d'instaurer une dynamique collective au sein des équipes, nous avons organisé des temps de rencontre et de travail sur les 3 jours qui ont précédé cette rentrée. Cela a permis de faire connaissance, d'aborder des questions pédagogiques, de jouer et d'organiser les premiers jours.

L'organigramme ci-après est une photographie de l'ensemble de l'équipe salariée de l'association fin 2022.

 <p>Julien MAZE, coordinateur (35h en CDI). <i>Entrée en 12/2021.</i></p>			
<p>Hector DIGARD, responsable du Pôle Enfance (35h en CDI). <i>Entrée en 08/2018.</i></p>		<p>Florian FAUCON, directeur de la MJ (35h en CDD jusqu'au 31 décembre). <i>Entrée en 06/2022.</i></p> 	
<p>Omonville La Rogue</p>		<p>Jobourg/Auderville</p>	
 <p>Marie VANDENBROUCKE, référente du site périscolaire sur Omonville et directrice adjointe pendant les vacances (35h en CDI). <i>Entrée en 09/2019.</i></p>	 <p>Maryne VIEL, référente du site périscolaire sur Auderville/Jobourg, coordinatrice du dispositif CLAS (32h annualisé en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>		
 <p>Suzy LEMONNIER, animatrice périscolaire, mercredi et vacances sur Omonville (35h en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>	 <p>Valérie DIGARD, animatrice périscolaire et intervenante CLAS sur Auderville (24h annualisé en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>		
 <p>Marie LEREVEREND, animatrice périscolaire, mercredi et vacances sur Omonville (35h en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>	 <p>Géraldine BAVINCKHOVE, animatrice périscolaire et intervenante CLAS sur Jobourg (24h annualisé en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>		
		<p>Océane GUILLOT, animatrice périscolaire sur Jobourg/Auderville et animatrice jeunesse sur la MJ (35h00 annualisé en CDD jusqu'au 16 décembre 2022) <i>Entrée en 08/2022.</i></p> 	
 <p>Mathis DUFOUR, animateur périscolaire sur Auderville et animateur sur Omonville les mercredis et vacances (35h en CDI). <i>Entrée en 02/2022.</i></p>			



Hugo COURCEY, animateur périscolaire sur Auderville/Jobourg et Omonville (22h en CDD jusqu'au 16 décembre 2022).
Entrée en 10/2022

Secrétaire comptable : **Nathalie FAQUET**

Sur le site d'Omonville La Rogue

▪ Le périscolaire

L'accueil périscolaire est proposé les matins, midis et soirs sur les journées du lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire au sein des locaux périscolaires et de l'école d'Omonville.

Une partie de l'équipe connaissait déjà les lieux et le public. En effet, Marie et Suzy étaient en poste sur ce même site pour la mairie de la Hague précédemment.

Ce début d'année s'est plutôt bien passé. Il n'y a pas eu de difficultés flagrantes et les relations avec l'équipe enseignante se sont avérées simples et constructives.

Suite à l'arrêt en octobre de Marie VANDENBROUCKE pour congés maladie/maternité, nous avons dû repenser notre organisation. Cela s'est principalement traduit par une autre répartition au sein des équipes, des propositions d'heures complémentaires pour les temps partiels pour ceux qui le souhaitaient et une nouvelle embauche en CDD à temps partiel à partir de janvier 2023.

72 enfants différents sont inscrits sur les temps périscolaires.

Fréquentation périscolaire site d'Omonville La Rogue du 1er septembre au 16 décembre 2022		
	Effectif minimum/maximum	Moyenne
Accueil matin	entre 1 et 14 enfants	8
Accueil midi	entre 35 et 61 enfants	57
Accueil soir	entre 2 et 18 enfants	11

▪ Les mercredis

Suite au passage à la semaine de 4 jours, nous proposons, depuis la rentrée de septembre, un accueil en journée complète sur les mercredis en période scolaire. Pour autant, nous avons continué à proposer diverses formules

aux familles pour répondre aux différents besoins : *matin avec ou sans repas, après-midi avec ou sans repas, journée sans repas et journée avec repas.*

Nous ne connaissons pas vraiment les intentions des familles quant à cette nouvelle proposition d'accueil. Finalement, il semble que celle-ci corresponde à leurs attentes.

Depuis septembre, nous accueillons entre 17 et 27 enfants sur les mercredis, avec une moyenne de 22 enfants présents.

Ci-dessous quelques chiffres détaillés.

Fréquentation mercredi du 1er septembre au 16 décembre 2022		
	Effectif minimum/maximum	Part des inscriptions en pourcentage
Accueil matin sans repas	entre 1 et 4 enfants	5,33%
Accueil matin avec repas	entre 2 et 5 enfants	9,9%
Accueil après-midi sans repas	entre 0 et 3 enfants	2,28%
Accueil après-midi avec repas	entre 0 et 2	1,52%
Accueil journée avec repas	entre 19 et 28	81%

Ce tableau démontre que la majorité des familles inscrit les enfants en journée complète (82%). La moyenne d'enfants inscrits en journée complète avec repas est de 24,50 enfants. Nous nous félicitons de cette démarche car nous y voyons du sens. Notons également que 9.9% des inscriptions concernent l'accueil du matin avec repas. Cela peut s'expliquer par le fait que sans école sur ce créneau, certaines familles sont dans l'obligation de « trouver un moyen de garde ». Les autres modes d'accueil sont plutôt à la marge mais continuent d'être des solutions ponctuelles. De plus, la fréquentation moyenne du nombre d'enfants par mercredi est passée à 28,69. On peut donc émettre l'hypothèse que l'accueil en journée complète et la récupération des sites périscolaires ont fait accroître la fréquentation sur les mercredis.

Sur le site de Jobourg/Auderville

- Le périscolaire sur Jobourg

Nous accueillons les enfants sur Jobourg les matins et soirs les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire au sein de l'ancienne école de Jobourg.

L'accueil du matin précède le trajet en bus pour descendre sur l'école d'Auderville (encadrement assuré par des agents de La Hague). L'accueil du soir est proposé dès lors que les enfants descendent du bus après être remontés de l'école.

Fréquentation périscolaire site de Jobourg du 1er septembre au 16 décembre 2022		
	Effectif minimum/maximum	Moyenne
Accueil matin	entre 0 et 5 enfants	2
Accueil midi		
Accueil soir	entre 1 et 9 enfants	3,8

Les effectifs sur Jobourg sont assez faibles. Les besoins des familles ne semblent pas très importants sur cette partie du territoire.

- Le périscolaire sur Auderville

Nous accueillons les enfants sur Auderville les matins, midis et soirs les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire au sein des locaux périscolaires et de l'école d'Auderville.

Les accueils du matin et du soir sont encore moins plébiscités que sur Jobourg. Au regard de ces faibles effectifs, il faut peut-être s'attendre à ce que la mairie se pose des questions quant à la pertinence de maintenir deux accueils avec si peu d'effectifs.

Le début d'année a été plus compliqué sur Auderville. L'équipe était totalement nouvelle sur ce site. Dans un premier temps, nous souhaitons, à l'instar de ce qui peut se faire sur le site d'Omonville, que les animateurs puissent participer au temps de restauration avec les enfants. Deux services sont proposés sur Auderville. Pendant qu'une partie des enfants déjeune, l'autre partie est en animation. L'équipe était donc divisée en deux. Au regard des difficultés rencontrées par l'équipe sur les temps d'animation, nous avons pris la décision de ne maintenir qu'une personne sur les temps de repas. Cela a permis de garantir un encadrement plus important sur ces temps d'animation et d'améliorer l'ambiance générale.

L'équipe a mis du temps à trouver son rythme et à asseoir un cadre clair et compris. Les efforts et la recherche de solutions ont porté leurs fruits. La fin d'année était nettement plus agréable.

Pour autant, les problématiques liées à des individualités persistent et cela a un impact sur l'ensemble des temps, à la fois scolaires, périscolaires et de restauration. Un travail est engagé entre les différents intervenants pour tenter de trouver des solutions collectives.

Fréquentation périscolaire site d'Auderville du 1er septembre au 16 décembre 2022		
	Effectif minimum/maximum	Moyenne
Accueil matin	entre 0 et 5 enfants	1
Accueil midi	entre 48 et 77 enfants	66,7
Accueil soir	entre 0 et 3 enfants	0,8

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Dans le cadre de la nouvelle organisation suite à notre reprise des temps périscolaires sur le RPI de Jobourg/Auderville, nous avons été amenés à réfléchir sur la mise en place d'un dispositif CLAS.

En effet, il existait déjà, sur ce RPI, de l'aide aux leçons destinée aux enfants qui rencontraient le plus de difficultés. Ces temps d'aide aux leçons étaient encadrés par des bénévoles, qui, pour nombre d'entre eux, étaient adhérents de PHARE. Véronique GAIGNARD, agent de la mairie de la Hague en assurait l'organisation.

Suite à de nombreux échanges avec les personnes intervenant dans cette démarche et au regard des besoins repérés, nous avons fait le choix de poursuivre le travail engagé en mettant en place un dispositif CLAS. Il s'agit d'un dispositif financé pour une partie par la CAF et qui est destiné aux enfants scolarisés du CP au lycée qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école. Le CLAS ne s'arrête pas à l'aide aux leçons. En effet, d'autres activités pédagogiques/culturelles/sportives... sont proposées pour permettre d'acquérir, d'une autre manière, des savoirs faire et/ou des savoirs être. D'autre part, il est nécessaire que le CLAS implique à la fois les enfants, les parents, les enseignantes et les intervenants.

Nous avons donc signé une convention avec la CAF après que notre dossier ait été accepté. Maryne VIEL, référente du site périscolaire sur le RPI de Jobourg/Auderville a été positionnée coordinatrice de ce dispositif CLAS.

A la veille des congés de Noël, 14 enfants étaient bénéficiaires de ce dispositif (7 sur Auderville et 7 sur Jobourg). Les séances sont encadrées par une animatrice PHARE et à minima un(e) bénévole sur chacun des sites. Ces séances, d'1h30 à chaque fois, ont lieu tous les lundis et les jeudis. Celles-ci sont découpées en trois moments :

- Un temps de goûters et de décompression d'une vingtaine de minutes
- Un temps d'aide aux leçons de trente minutes

- Un temps d'activités autres toujours à visée pédagogique d'une trentaine de minutes également

Le bilan de ce premier trimestre est partagé. Si les bénévoles sont plutôt à l'aise avec le temps dédié à l'aide aux leçons, ils le sont moins avec les temps d'activités. Il a fallu les accompagner dans la démarche et faire en sorte de les impliquer davantage. Pour autant, une bénévole a fait le choix de stopper sa participation suite à des divergences d'opinion. Sans remettre en cause le dispositif, ce départ nous a obligés à repenser notre organisation sur Auderville.

En dehors de cet élément, les enfants, comme les intervenants (salariés et bénévoles) semblent prendre du plaisir lors des séances. La communication s'est révélée facile entre les enseignantes et Maryne, ce qui a permis de réajuster certaines choses. Le petit plus : lors de la dernière séance (avant les vacances de Noël), il a été proposé à tous les parents dont les enfants fréquentent le CLAS de venir participer à un temps autour des jeux de société. L'appel n'a pas forcément été entendu sur Jobourg. En revanche, les parents étaient nombreux à répondre présents sur Auderville. Tous étaient enjoués par ce moment partagé et certains ont fait part de leur envie de participer à nouveau.

Nous profitons de cet écrit pour lancer un appel. Aujourd'hui, 4 personnes bénévoles sont investies dans le CLAS et nous les remercions vivement. Pour assurer une organisation optimale, 2 ou 3 personnes supplémentaires seraient aujourd'hui nécessaires. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

La Vie Associative

Objectif EVS ?

Un travail de réflexion a été enclenché autour d'un potentiel développement de l'Espace de Convivialité vers un Espace de Vie Social (EVS). Cette réflexion a émergé suite à une volonté de la part du Conseil d'Administration et au projet initié par la mairie de La Hague autour de la création d'un centre social et de 3 antennes EVS réparties sur l'ensemble du territoire de la Hague.

Un EVS est un lieu équipé pour l'animation de la vie locale. Il se développe à partir d'un projet social qui prévoit des actions permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives ainsi que le lien intergénérationnel. L'EVS permet ainsi de soutenir la vie collective et la prise de responsabilités des usagers.

Il s'agit d'un dispositif porté et financé (pour une partie) par la CAF. En ce sens, il demande la rédaction d'un projet afin d'obtenir un agrément.

Mais nous n'en sommes pas encore là !

L'Espace de Convivialité a été créé par et pour des habitants de la Pointe. Le fonctionnement qui en a découlé s'est construit grâce à l'implication des personnes qui le font vivre actuellement. Envisager un passage vers un EVS demande du temps et de l'accompagnement. L'objectif n'est pas de remettre en question l'organisation actuelle ni de demander aux personnes impliquées de modifier leurs habitudes.

Pour se rendre compte concrètement de ce que peut être un EVS, nous sommes allés visiter 3 structures manchoises qui ont cet agrément : l'EVS de Martinvast (Familles Rurales), l'EVS de Claires Fontaines sur Coutances (Les Unelles) et l'EVS de St-Jean de Daye (Familles Rurales). Des temps de retransmission et de synthèse ont été organisés pour faire des retours quant à ces visites aux personnes qui n'ont pas pu s'y rendre. Cette démarche a réellement permis aux adhérents de se projeter et de se faire une idée plus claire de ce vers quoi nous pourrions tendre.

L'idée et l'organisation de temps festifs

Au cours du premier semestre 2022, l'idée d'organiser un événement PHARE à destination des habitants de la Pointe de la Hague est apparue. Celui-ci avait pour objectif de donner plus de visibilité à l'association et de susciter la rencontre. Un travail de réflexion autour de cet événement a été enclenché en avril. Après quelques



réunions, l'ampleur que celui-ci prenait a provoqué des appréhensions et de l'inquiétude. Aussi, il a été proposé de réduire la voilure en proposant un temps convivial plutôt destiné aux adhérents de l'Espace de Convivialité. Cela permettait à la fois de s'essayer à l'organisation d'un événement de moindre envergure et de resserrer les liens entre les adhérents, un besoin exprimé suite à la « sortie » du contexte Covid. Aussi, c'est un apéritif dînatoire qui a été proposé le samedi 11 juin aux adhérents de Pleinphare.

Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes et leurs retours nous font penser que cet apéritif était une belle réussite !

C'est après cette première étape que nous avons décidé de mettre en place un événement de plus grande ampleur dénommé Festi'Phare. Ouvert à tous les adhérents de PHARE et aux habitants de la Pointe, cet événement s'est tenu le samedi 15 octobre sur Saint-Germain des vaux.

En l'espace de 3 mois, nous avons réussi à mettre Festi'Phare en place.

Le nombre de personnes présentes sur cette journée n'est pas évident à jauger. Nous estimons qu'environ 80 personnes se sont déplacées.

Bien que la fréquentation n'ait pas été à la hauteur de nos espérances, les personnes présentes ont, semble-t-il, passé un bon moment.

Un bilan a été effectué pour permettre aux participants de

s'exprimer et de poser des points de vigilance. Le temps imparti pour la préparation était trop court et a engendré le sentiment de travailler dans l'urgence. La date choisie comportait une prise de risque. En automne, le temps est bien incertain. De fait, la météo n'a pas été avec nous...

D'autre part, la question de l'implication des personnes, salariées et bénévoles a été soulevée. De fait, une bonne partie de la préparation a été portée par un petit noyau. Verbaliser cela a permis de mettre en avant l'importance d'une implication réellement partagée et d'un vrai besoin quant à l'entraide concernant l'organisation de l'événement dans son ensemble.

Si beaucoup de choses sont à retravailler, le fait d'avoir expérimenté l'organisation de ce type d'événement nous a permis de gagner en compétences et de visualiser les obligations qu'elle nécessite. Cela ne peut être que positif pour une éventuelle seconde édition.

Pour autant, tous s'accordent pour dire que la question du sens dans ce type d'événement semble fondamentale. Qu'est-ce qui nous rassemble au sein de notre association ? Que souhaitons-nous faire ensemble ? Comment faire du lien entre les différents pôles et faire en sorte que tous puissent véritablement s'engager dans un projet commun et collectif ?

Aussi, il est proposé collectivement de mettre en place un nouveau Festi'Phare en 2023. Afin de garantir un temps important entre son lancement et le jour j, il est prévu de débiter la préparation de celui-ci dès le mois de janvier 2023.



Nos bureaux administratifs enfin à St Germain ?

Depuis la création de l'association en 2016, la mairie de la Hague nous a mis à disposition le local du Palis à Omonville La Rogue pour y accueillir nos bureaux administratifs. En 2019, afin d'accueillir les activités proposées par l'Espace de Convivialité, c'est au tour d'une partie de l'ancienne école des Bizeaux de St Germain des Vaux d'être mise à disposition. La seconde partie de cette école étant utilisée pour entreposer du matériel.

L'idée de déplacer nos bureaux administratifs dans cette seconde partie était présente depuis un moment et avait de plus en plus de sens pour plusieurs raisons :

- L'association Phare est engagée dans une réflexion autour d'un possible projet de type EVS. L'école apparaît comme une structure répondant à cette ambition. Asseoir notre organisation et notre fonctionnement sur ce lieu permettrait de développer ce projet de façon plus sereine.
- Intervenant sur l'ensemble du territoire de la Pointe de la Hague, St-Germain-des-Vaux est un lieu plus central et moins excentré. Cela ne pourrait que faciliter l'accessibilité pour les familles de ce territoire, notamment pour celles qui résident sur Jobourg et Auderville.
- Les locaux permettraient un véritable accueil. A ce jour, les bureaux situés au Palis ne sont pas propices à l'accueil des familles.
- Intégrer des locaux qui sont aussi utilisés par l'association dans le cadre de ses activités fait sens et facilite les relations entre les bénévoles et les salariés.
- L'équipe de salariés s'est agrandie et travailler collectivement dans une seule et même pièce devient complexe (pas de lieu pour s'isoler, difficultés de concentration...). L'espace plus important des locaux de St-Germain-des-Vaux peut permettre de lever ces problématiques.

De fait, nous avons sollicité de nouveau la mairie dès début 2022. Après quelques échanges, nous avons formalisé notre demande par écrit en avril et celle-ci a été prise en compte.

Des travaux de remise en état ont débuté en septembre et se sont terminés en décembre nous permettant normalement de pouvoir procéder au déménagement de nos bureaux en janvier 2023. Cette première phase de travaux ne nous permet pas, dans un premier temps, de passer les locaux en ERP (Etablissement Recevant du Public) puisqu'ils ne remplissent pas les critères demandés. Une seconde phase de travaux beaucoup plus importants sera engagée plus tard (2024), nous obligeant certainement à quitter les locaux le temps de ces derniers. Un temps de visite avec les différents services concernés (techniques, éducation...) a été organisé le 6 décembre. Celui-ci a permis de visualiser ce qui a été effectué et d'aborder collectivement les perspectives. Notre arrivée est conditionnée au bon fonctionnement de la fibre (installation prévue le 16 janvier 2023). Afin d'anticiper notre arrivée et au regard de nos besoins en rangement, nous avons profité d'une vente aux enchères pour acquérir du mobilier en état et moins coûteux.

Nous avons fait appel aux services techniques pour nous aider lors du déménagement (équipe et véhicule). Celui-ci devrait s'effectuer en deux temps pour nous permettre une transition et nous assurer du bon fonctionnement de tout le matériel (fibre, ligne téléphonique...)

La Chapelle de St Germain des Vaux, un lieu avec des projets à venir

La Chapelle est en cours de rénovation. Un appel à projet a été lancé par la mairie de la Hague afin que ce lieu puisse accueillir des événements/activités culturelles favorisant la présentation d'expositions d'artistes locaux ou d'ailleurs tout au long de l'année à compter du mois de janvier 2023.

L'AACH (Association d'Actions Culturelles de la Hague) a répondu à cet appel à projet et a été retenue.

En tant qu'association œuvrant sur le territoire de la Hague, et notamment sur St Germain des Vaux, PHARE a été sollicité pour participer à ce projet, notamment à travers les instances de prises de décision. Quelques réunions se sont déjà tenues mais nous n'en sommes toujours qu'aux prémices. Ce projet devrait se structurer davantage sur 2023.